



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique

Procès-verbaux des séances des 28, 29 et 30 octobre 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 296-20251104

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 28 OCTOBRE 2025	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2025	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 30 OCTOBRE 2025	7
AUDITIONS (suite)	8

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 28 octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique (Ordre de l'Assemblée le 21 octobre 2025)

Membres présents :

M^{me} Bogemans (Iberville) vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

M^{me} Gentilcore (Terrebonne)

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chauveau)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage), pour la première partie de la séance

M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, pour la deuxième partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Véronique Guèvremont, membre du Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels, et professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval

M. Patrick Taillon, professeur de droit, Université Laval

Laboratoire de recherche sur la découvrabilité et les transformations des industries culturelles à l'ère du commerce électronique:

M^{me} Michèle Rioux, directrice

M. Brice Simeu, chercheur

M. Jean-Robert Bisailon, chercheur

Observatoire de la culture et des communications du Québec:

- M^{me} Patricia Caris, statisticienne en chef par intérim, Institut de la statistique du Québec
- M. Martin Thibeault, directeur par intérim
- M. Claude Fortier, coordonnateur
- M. Pascal Genêt, analyste sénior et chargé de projets, statistiques culturelles, Institut de la statistique du Québec

Commissaire à la langue française:

- M. Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française
- M. Éric Poirier, commissaire adjoint à la langue française
- M. Rodolphe Parent, agent de recherche

Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec:

- M. Gabriel Pelletier, président
- M^{me} Mylène Cyr, directrice générale
- M. Charles Brière-Garneau, conseiller en communications

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M^{me} Bogemans (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Lacombe (Papineau), M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M^{me} Gentilcore (Terrebonne) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M^{me} Véronique Guèvremont.

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de reprendre ses fonctions à titre de membre de la Commission. Par conséquent, ceci met fin à son remplacement pour le reste de la séance.

La Commission entend M. Patrick Taillon.

À 16 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Laboratoire de recherche sur la découvrabilité et les transformations des industries culturelles à l'ère du commerce électronique.

À 17 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

À 17 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Commissaire à la langue française.

À 18 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

À 19 h 22, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 29 octobre 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marie-Claude Paquette

Marc Tanguay

MCP/ws

Québec, le 28 octobre 2025

Deuxième séance, le mercredi 29 octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique (Ordre de l'Assemblée le 21 octobre 2025)

Membres présents :

M^{me} Bogemans (Iberville), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chauveau)

M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union des artistes:

M^{me} Tania Kontoyanni, présidente

M. Alexandre Curzi, directeur général

Fédération nationale des communications et de la culture – Confédération des syndicats nationaux (FNCC-CSN) :

M^{me} Annick Charrette, présidente

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo:

M^{me} Eve Paré, directrice générale

M. Simon Claus, directeur des affaires publiques

Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec:

M^{me} Laurence Labrosse-Héroux, directrice générale

M. Farnell Morisset, membre du conseil d'administration

Association québécoise de la production médiatique:

M^{me} Hélène Messier, présidente-directrice générale

M^{me} Annie Provencher, responsable des affaires réglementaires et de la veille stratégique

M^{me} Anne-Valérie Tremblay, responsable du financement et des services aux membres

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 12, M^{me} Bogemans (Iberville) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Union des artistes.

À 11 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 09, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération nationale des communications et de la culture – Confédération des syndicats nationaux (FNCC-CSN).

À 15 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

À 16 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec.

À 17 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de la production médiatique.

À 18 h 06, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 30 octobre 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Dominic Garant

Marc Tanguay

DG/ws

Québec, le 29 octobre 2025

Troisième séance, le jeudi 30 octobre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique (Ordre de l'Assemblée le 21 octobre 2025)

Membres présents :

M^{me} Bogemans (Iberville) vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Émond (Richelieu)

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Lévesque (Chauveau)

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage), pour la deuxième partie de la séance

M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, pour la première partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des professionnels de l'édition musicale :

M. Jérôme Payette, directeur général

Québecor Média :

M. Jad Barsoum, vice-président, Affaires institutionnelles

M^{me} Peggy Tabet, vice-présidente, Affaires réglementaires et environnementales,

M^{me} Nathalie Fabien, directrice générale programmation linéaire et numérique, Groupe TVA et Illico+

Société professionnelle des auteurs, compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs :

M^{me} Ariane Charbonneau, directrice générale

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M^{me} Bogemans (Iberville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association des professionnels de l'édition musicale.

À 12 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Québecor Média.

À 12 h 46, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) de remplacer M. Zanetti (Jean-Lesage).

La Commission entend la Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 14 h 42, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marie-Claude Paquette

Marc Tanguay

MCP/ws

Québec, le 30 octobre 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec	003M
Association des professionnels de l'édition musicale	010M
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec	005M
Association québécoise de la production médiatique	004M
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo	013M
Commissaire à la langue française	002M
Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN)	008M
Guèvremont, Véronique	
Laboratoire de recherche sur la découvrabilité et les transformations des industries culturelles à l'ère du commerce électronique	001M
Observatoire de la culture et des communications du Québec	015M
Québecor Média	011M
Société professionnelle des auteurs, compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs	009M
Taillon, Patrick	
Union des artistes	007M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association cinématographique - Canada	016M
Bell Média	019M
Digital Media Association	014M
Google Canada YouTube	018M
Netflix	020M
Protecteur du citoyen	012M
Société de télédiffusion du Québec	006M
TV5 Québec Canada	017M